

.1.



منظمة الأغنية والزراعة للأمم المتحدة



Food and Agriculture Organization of the United Nations

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Deuxième session extraordinaire1

Rome, 22-27 avril 1996

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

- 1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session
- 2. Préparatifs de la quatrième Conférence technique internationale sur les ressources phytogénétiques (Leipzig, Allemagne, 17-23 juin 1996)

La Commission est convenue à sa sixième session que sa première session extraordinaire de 1996 devrait "préparer le rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde et négocier le Plan d'action mondial".

2.1 Premier rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde

A sa sixième session, la Commission a approuvé le schéma du rapport sur l'état des ressources phytogénétiques dans le monde qui lui avait été présenté dans le document CPGR-6/95/10. Le projet de rapport figure dans le document CGRFA-Ex2/96/2.

2.2 Plan d'action mondial sur les ressources phytogénétiques

A sa sixième session, la Commission a approuvé une structure révisée du Plan d'action mondial (*Annexe F* du rapport de cette session). La Commission est aujourd'hui saisie d'un projet de Plan d'action mondial présenté dans le document CGRFA-Ex2/96/3. Le document CGRFA-Ex2/95/4 contient un projet préliminaire d'une "déclaration qui pourrait être adoptée

Par sa Résolution 3/95, la Conférence de la FAO, à sa vingt-huitième session, a changé le titre de la Commission des ressources phytogénétiques en Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La première session extraordinaire a été tenue sous l'ancien nom de la Commission.

au cours de la quatrième Conférence technique internationale (la "Déclaration de Leipzig"), soit comme faisant partie du Plan d'action mondial, soit séparément, qui a été établie par la Commission à sa sixième session. La Commission est convenue que "ce projet de déclaration ferait l'objet de négociations supplémentaires, notamment au cours de la session extraordinaire de la Commission d'avril 1996".

2.3 Projet d'ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence technique internationale

Le projet d'ordre du jour provisoire, tel qu'adopté par la Commission à sa sixième session, figure dans le document CGRFA-Ex2/96/5. La Commission a souligné que ce projet "devrait être définitivement mis au point lors de la [présente session] et que la quatrième Conférence technique internationale elle-même déciderait de la version définitive de l'ordre du jour".

2.3 Autres questions relatives à la préparation et à l'organisation de la quatrième Conférence technique internationale

3. Préparation de la poursuite des négociations² en vue de la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques

A sa sixième session, la Commission est convenue "qu'une période de temps suffisante devrait être consacrée aux questions relatives à l'Engagement afin de bien préparer les négociations de fond à tenir à la session extraordinaire [...] au deuxième semestre de 1996". La Commission est également convenue que la présente session devrait "examiner les faits nouveaux intéressant l'harmonisation de l'Engagement international avec la Convention sur la diversité biologique". Le document CGRFA-Ex2/96/6 contient des informations sur les événements nouveaux survenus depuis la dernière session de la Commission.

4. Autres questions

² Les documents ci-après, établis pour faciliter les négociations en vue de la révision de l'Engagement international, sont disponibles:

Nouveaux documents:

- La troisième version provisoire destinée aux négociations de l'Engagement international, préparée à la demande de la Commission à sa sixième session, qui intègre dans un unique texte récapitulatif les propositions faites par les pays au cours de sa sixième session.

- Le document préparé par l'IPGRI, après que la Commission ait recommandé à sa sixième session "que l'IPGRI prépare à l'intention de la Commission une étude approfondie de différents systèmes possibles qui seraient compatibles avec la Convention sur la diversité biologique, analysés du point de vue de leur efficience, de leur caractère pratique et de leur rapport coût-efficacité" (Au moment où le présent ordre du jour a été établi, en février 1996, ce document faisait l'objet d'une ultime mise au point).

Les documents provenant de sessions antérieures, qui n'ont pas encore été examinés par la Commission (les cotes de ces documents restent celles des sessions précédentes de la Commission), comprennent:

- CPGR-6/95/8: "Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Questions à examiner au Stade II: accès aux ressources phytogénétiques et droits des agriculteurs"; ce document donne des informations sur les questions pour lesquelles les pays sont déjà parvenus à un consensus en ce qui concerne l'accès aux ressources et la concrétisation des droits des agriculteurs et identifie les questions qui restent à négocier;
- CPGR-6/95/8 Supp.: Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Analyse de quelques questions techniques, économiques et juridiques à examiner au Stade II; cette étude analytique, établie par le Secrétariat pour faciliter les négociations, couvre certains aspects fondamentaux des questions débattues;
- CPGR-6/95/9: Révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Etape III options juridiques et institutionnelles.

En outre, le document CPGR-Ex1/94/3 donne des informations sur les Mandat, contexte, historique et processus proposé.